

JOURNÉE ANNUELLE DU WEALTH MANAGEMENT

Séminaire Wealth Management le 29 juin 2018 À la Maison de La Recherche 54 rue De Varenne, 75007 Paris

De 8h30 à 18h

La Journée Annuelle du Wealth Management est un évènement organisé par le cabinet Arkwood SCP une fois par an, au mois de juin. Les avocats du cabinet font appel à leurs correspondants français et étrangers (avocats, notaires, etc.) pour développer des thèmes d'actualité pour le secteur du Wealth Management.

Les sessions alternent l'exposé de contenus techniques, les partages d'expérience et l'étude de cas pratiques. Les pays étrangers conviés dépendent des thèmes abordés.

L'ensemble des sessions de la journée se déroulera en français (sauf les interventions de William Healing et de Matthew Ledvina qui seront en anglais). Les questions pourront être posées en français.

Intervenants

France

Stéphanie Auferil, Arkwood SCP

Marine Dupas, Arkwood SCP

Michael Khayat, Arkwood SCP

Julien Riahi, Arkwood SCP

Delphine Eskenazi, Libra Avocats

Caroline Emerique-Gaucher, Monassier & Associés

Guillaume Micolau, SCP Vaz - Touzet - Aumont

Belgique : *Benoit Philippart de Foy* - *Aurélien Vandewalle*, Joyn Legal

USA : *Matthew Ledvina*, Anaford AG

UK : *Caroline Cohen*, The French Law Practice - *William Healing*, Alexiou Fisher Philipps

Canada : *Luc Pariseau*, Lavery De Billy

Programme

8:30 – 9:00 Accueil et café

9:00 – 9:30 Actualité du Wealth Management : World Tour et focus sur la Belgique, le Royaume Uni, le Canada et les Etats-Unis.

Cette session sera l'occasion d'évoquer les évolutions majeures de l'environnement juridique et fiscal intéressant la clientèle privée et d'identifier les tendances de l'industrie du Wealth Management.

Une attention particulière sera portée à l'actualité en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

9:30 – 10 :45 Quelles stratégies pour un retour en France réussi ? Belgique / Royaume Uni / Canada

Alors que la France récupère son attractivité, cette session s'intéressera aux possibilités offertes aux candidats au retour ou à l'installation en France depuis la Belgique, le Royaume-Uni, mais également le Canada.

Les intervenants détailleront les opportunités et points d'attention des juridictions de départ, de la juridiction d'arrivée, et des conventions internationales éventuellement applicables.

10:45 – 11:15 Pause-café

11:15 – 12:30 Résidents de Belgique et du Royaume Uni : Quelle structure pour détenir de l'immobilier français ?

La mise en place de SCI est souvent un réflexe pour détenir de l'immobilier français, y compris pour les non-résidents. Mais attention, certaines juridictions comme le Royaume-Uni et la Belgique ne reconnaissent pas leur transparence fiscale, ce qui entraîne un risque de double imposition économique.

Cette session est l'occasion d'étudier les structures de détention les plus adaptées pour les nombreux résidents de Belgique et du Royaume-Uni qui investissent dans l'immobilier français.

12:30 – 14:00 Déjeuner dans le jardin si le temps le permet

14:15 – 15:00 Ateliers en comité restreint

Le programme est complété par des ateliers en comité restreint. L'objectif est de pouvoir multiplier les thèmes abordés en permettant aux participants de bénéficier d'un accès encore plus libres aux intervenants.

Deux sessions d'affilée de 45 minutes chacune sont prévues. Alternativement à chaque session, il sera possible pour les participants qui le souhaitent d'avoir une discussion informelle avec certains intervenants.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de choisir dès maintenant les ateliers auxquels vous souhaitez vous inscrire :

14:15 – 15:00

- Option 1** Mariage et divorce France-Angleterre : Pièges et risques à éviter
- Option 2** IFI : Les questions en suspens
- Option 3** Relations France-US : Quelles stratégies pour les français installés aux Etats-Unis, et les américains en France ?

15:15 – 16:00

- Option 1** Succession internationale : Aspects pratiques
- Option 2** Canada : Nouveautés juridique et fiscale- Emigrer ou investir au Canada en 2018
- Option 3** Belgique : Les réformes civiles et fiscales - L'assurance-vie comme outil d'optimisation et de planification

16:00 – 16:30 Pause-café

16:30 – 17:45 Jurisprudence choisie et mise en perspective de la journée

Cette session sera l'occasion d'envisager les thèmes abordés dans la journée à partir de décisions de jurisprudence spécialement sélectionnées.

Les intervenants reviendront également sur l'actualité en matière de substance et plus généralement de lutte contre la fraude.

17:45 – 18:00 Synthèse de la journée et conclusion

18:00– 18:30 Cocktail dans le jardin si le temps le permet